



Rompre une caution de location

Par **vinzz_old**, le **13/09/2007** à **23:47**

salut

mon beau pere s'est porté caution pour louer un appart pour sont fils ,suite a divers problemes dont le non paiement de loyer depuis au moins 2 ans .ils souhaitent casser la caution.

une procedure d'expulsion est en cour mais ça peu prendre très très longtemp
ils avaient tenté de casser le bail a la bonne date sans suite de l'agence
qui peu conseiller efficacement sur ce genre de chose?
quel sont les avocat spécialisé ds ce genre de chose?

Par **Jurigaby**, le **14/09/2007** à **14:01**

Bonjour.

IL vous faut prendre un avocat spécialiste en droit civil et notamment en droit des surêtés.

Je ne peux pas me prononcer plus sur votre affaire.

Par **vinzz_old**, le **14/09/2007** à **22:49**

merci de votre reponse rapide